

DÉPARTEMENT DE LITTÉRATURE ET DE FRANÇAIS

Plan de cours

COURS : **ÉCRITURE ET LITTÉRATURE : INTRODUCTION**

PROGRAMME : Tous les programmes

DISCIPLINE : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : | Théorie : 2 | Pratique : 2 | Étude personnelle : 3

PROFESSEUR DU COURS-GROUPE BUREAU 📠 POSTE ✉️ COURRIEL
Alain Plante C-185 4542 alain.plante@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS *À remplir par les étudiants*

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI |
|------------|-------|--------------|--------------|-------|--------------|
| Avant-midi | | | de 10h à 11h | | de 10h à 11h |
| Après-midi | | de 14h à 15h | | | |

COORDINATION DÉPARTEMENTALE BUREAU 📠 POSTE ✉️ COURRIEL
Véronique Fortin C-185 2633 dep.litterature@cegepmontpetit.ca

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Objectif de la discipline

Portrait du diplômé en littérature

Au terme de leurs quatre cours de « Français, langue d'enseignement et littérature », nos étudiantes et nos étudiants auront fait, par la pratique de la lecture, de l'écriture et de la parole, une double expérience de la littérature.

D'une part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation esthétique. Ils auront, dans cette perspective, acquis les habiletés qui en auront fait de bons lecteurs d'œuvres littéraires et ils auront appris à construire le sens d'une œuvre. Pour ce faire, ils auront appris à étudier le traitement des thèmes abordés dans une œuvre, à en comprendre le propos, à observer les procédés d'écriture auxquels l'auteur a eu recours et à en saisir les effets. Ils seront ainsi devenus des lecteurs sensibles non seulement à la matière, au propos d'un texte, mais aussi à la manière dont il est écrit. Ils auront, dans cette optique, appris à définir certains courants littéraires, à situer les œuvres à l'étude dans leur contexte sociohistorique et acquis, de ce fait, une bonne connaissance de l'histoire de la littérature. Bref, ils seront devenus des lecteurs capables d'analyser, d'expliquer, d'apprécier des textes littéraires, tout en trouvant dans ces activités sens et plaisir.

D'autre part, ils auront appris à développer, avec les œuvres littéraires, une relation qui leur aura permis de se construire et de se transformer comme sujets lecteurs et comme êtres humains. Ils auront, dans cette perspective, enrichi leur imaginaire des images, des personnages et des récits inventés par les écrivains qu'ils auront rencontrés. Ils auront nourri leur sensibilité des sensations, des émotions, des sentiments et des états d'âme exprimés dans les œuvres qu'ils auront lues. Confrontés aux idées et aux représentations du monde proposées dans ces œuvres, ils auront affiné leur compréhension de la condition humaine et du monde. Ils auront, en outre, par la discussion des valeurs et des dilemmes exposés dans ces œuvres, raffiné leur jugement sur les plans esthétique, éthique et politique. Enfin, ils auront enrichi leur connaissance de la langue par la fréquentation d'écrivains qui en font un usage inusité et original. Bref, ils seront devenus des sujets lecteurs et des êtres humains plus imaginatifs, plus sensibles, plus intelligents, plus critiques et plus soucieux du soin de la langue.

Au terme de leur parcours, nos étudiantes et nos étudiants auront lu un minimum de 15 œuvres littéraires complètes appartenant à trois corpus, soit au moins six œuvres de la littérature québécoise, cinq de la littérature d'expression française (autre que québécoise) et quatre de la littérature mondiale. Ils auront abordé les quatre grands genres littéraires, notamment lors de l'étude d'œuvres de la littérature québécoise et d'expression française. De plus, la réalisation de travaux sous les formes prescrites par les devis ministériels et sous d'autres formes en aura fait des personnes aptes à bien s'exprimer oralement et par écrit, non seulement à propos de littérature, mais en toutes circonstances. Ce parcours leur aura également permis de fréquenter et d'apprécier la littérature québécoise contemporaine, tout en les invitant à poursuivre cette exploration des œuvres de leur univers culturel.

Nous croyons fermement que l'expérience de la littérature, telle que nous la concevons et que nous proposons à nos étudiantes et à nos étudiants de la faire dans les quatre cours de la formation générale, leur permettra de développer avec la langue et avec la littérature une relation riche et féconde, qui ne pourra qu'accroître la qualité de leur présence au monde, à leur société et à leur culture.

Ce cours est un préalable absolu au cours **Littérature et imaginaire**, 601-102-MQ.

OBJECTIFS MINISTÉRIELS

Énoncé de la compétence

Analyser en référence à leur contexte culturel et pour mieux en apprécier le propos et les effets, un minimum de deux œuvres complètes, deux de la littérature d'expression française (autre que québécoise) ou une de la littérature d'expression française et une de la littérature mondiale. Ces œuvres doivent appartenir à la période de l'Antiquité à 1900 et à au moins deux genres, dont le théâtre. Rendre compte de ses analyses dans des textes cohérents et corrects.

L'ensemble du corpus étudié (œuvres complètes et extraits) doit permettre de lancer une réflexion sur ces trois questions :

1. Qu'est-ce que la littérature ?
2. Pourquoi lire et écrire des œuvres littéraires ?
3. Comment lire des œuvres littéraires ?

Objectifs

1. Reconnaître le contexte culturel et le propos du texte.
2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.
3. Choisir les éléments d'analyse.
4. Élaborer un plan de rédaction.
5. Rédiger une analyse littéraire de 700 mots.
6. Réviser et corriger le texte.

Définition départementale de l'analyse littéraire

L'analyse littéraire consiste à étudier les procédés d'écriture qui donnent un sens au texte littéraire. Elle est construite à partir d'un plan de rédaction.

ŒUVRES À L'ÉTUDE

- Carole Pilote, *Guide littéraire*, (4e éd.), Montréal, Beauchemin, 2017.

- *Tristan et Iseut*, version de Joseph Bédier, Éd. Frédéric D'Anjou, Les Éditions CEC, coll. «Grands Textes», Québec, 2009.

- Guy de Maupassant, *Le Horla et autres contes d'angoisse*, Éd. Antonia Fonyi, Paris, GF-Flammarion, 1984.

- Molière, *Le Médecin malgré lui*, Montréal, Beauchemin, 2008.

NOTE : Les œuvres devront être lues intégralement pour les dates prévues au calendrier ; chacune d'elles fera l'objet d'une analyse en classe.

MÉDIAGRAPHIE

OUVRAGES OBLIGATOIRES

Tous les étudiants devraient faire l'acquisition d'un bon dictionnaire (*Le Petit Robert* ou *Le Lexis* de Larousse), d'une grammaire et d'un manuel de conjugaison des verbes.

OUVRAGES À CONSULTER

I. Dictionnaires spécialisés

- Bénac, Henri, *Dictionnaire des synonymes*, Paris, Hachette, 1975.
Colpron, Gilles, *Dictionnaire des anglicismes*, Montréal, Beauchemin, 1982.
Dagenais, Gérard, *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*, Montréal, Pedagogia, 1967.
De Villers, Marie-Éva, *Multidictionnaire des difficultés de la langue française*, Montréal, Québec-Amérique, 2021.
Girodet, Jean, *Pièges et difficultés de la langue française*, Paris, Bordas, 1988.

II. Grammaires

- De Villers, Marie-Éva, *La Grammaire en tableaux*, Montréal, Québec-Amérique.
Grevisse, Maurice, *Le Bon Usage*, Paris-Gembloux, Duculot et Montréal, Renouveau pédagogique.

III. Ouvrages pratiques

- Gadbois, Vital, *Écrire avec compétence au collégial (L'analyse littéraire, la dissertation explicative, et l'essai critique)*, Beloeil, De la Lignée, 1994.
Ramat, Aurel, *Grammaire typographique*, Montréal, Éd. scolaire Jofran, 1982.
Simard, Jean-Paul, *Guide du savoir-écrire*, Montréal, Éd. de l'Homme, 1984.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE

- «Collection Henri Mitterand. Littérature: textes et documents», Nathan, Paris.
Collection «Histoire de la littérature française», Bordas, Paris.
Collection «Littérature française», Arthaud, Paris.

Site de valorisation et d'amélioration de la langue *Le français s'affiche !*
<http://www.cegepmontpetit.ca/cegep/centres-de-references/le-francais-s-affiche>

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

L'enseignement au cégep se fera en présence cette session, bien qu'il soit possible que la Santé publique nous impose certains ajustements en cours de session.

Le cours sera constitué d'exposés magistraux sur les courants littéraires, les auteurs et les oeuvres. Une partie importante sera également réservée à l'explication de la méthodologie (l'analyse littéraire, le plan, les citations, etc.), et à l'analyse en classe d'extraits choisis. Cette complémentarité entre la partie historique et les analyses textuelles nous permettra de bien situer les oeuvres étudiées dans leur contexte et, surtout, d'en faire ressortir l'originalité, la portée et le sens.

Directive relative à l'usage des technologies de l'information et des communications en classe

La Direction des études du Cégep valorise l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins d'apprentissage, et ce, dans un climat propice à la concentration.

Ainsi, à moins d'une entente spéciale avec l'enseignant, en classe, sont interdits :

- L'usage des cellulaires, des cellulaires intelligents et des lecteurs de musique;
- L'enregistrement audio et vidéo, ainsi que la prise de photos;
- L'utilisation des ordinateurs portables et des tablettes à des fins autres que celles prescrites dans le contexte d'enseignement.

En cas de non-respect de ces consignes, le professeur pourrait exiger que l'appareil soit rangé et, s'il y a récidive après un avertissement formel, exclure l'étudiant concerné de la classe.

PLANIFICATION DU COURS

| CONTENU | ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE |
|---|---|
| Semaine 1 <ul style="list-style-type: none">- Présentation du plan de cours- Le Moyen-Âge : contexte sociohistorique et littéraire- Initiation à l'analyse littéraire | Lecture : <i>Tristan et Iseut</i> |
| Semaines 2-3 <ul style="list-style-type: none">- <i>Tristan et Iseut</i> : le courant courtois ; analyse d'extraits choisis- Analyse littéraire : connotation et champ lexical- Méthodologie: démonstration et structure du paragraphe <p style="text-align: center;">Contrôle de lecture : <i>Tristan et Iseut</i></p> | Lecture : <i>Tristan et Iseut</i> |
| Semaine 4 <ul style="list-style-type: none">- <i>Tristan et Iseut</i> : analyse d'extraits choisis- Méthodologie : citations et typographie <p style="text-align: center;">Rédaction d'un paragraphe de 250 mots</p> | |
| Semaine 5 <ul style="list-style-type: none">- <i>Tristan et Iseut</i> (suite)- Préparation à l'analyse littéraire partielle | Lecture : <i>Le Horla et autres contes d'angoisse</i> |
| Semaine 6 <ul style="list-style-type: none">- Le XIX^e siècle : contexte sociohistorique et littéraire- Maupassant et le conte fantastique | Lecture : <i>Le Horla et autres contes d'angoisse</i> |
| Semaine 7 <ul style="list-style-type: none">- Maupassant et le conte fantastique : le contexte du Réalisme et du Naturalisme <p style="text-align: center;">Rédaction d'une analyse littéraire partielle de 350 mots</p> | Lecture : <i>Le Horla et autres contes d'angoisse</i> |
| Semaine de lecture, du lundi 11 au vendredi 15 octobre | Lecture : <i>Le Horla et autres contes d'angoisse</i> |

| | |
|---|---|
| Semaine 8 - Maupassant : analyse d'extraits choisis - Méthodologie: plan du texte, introduction et conclusion - Contrôle de lecture : <i>Le Horla et autres contes d'angoisse</i> | |
| Semaines 9-10 - Maupassant : analyse d'extraits choisis (suite) - Préparation à l'analyse littéraire complète | |
| Semaine 11 Rédaction d'une analyse littéraire complète de 700 mots Journée JR* du mardi 9 novembre | Lecture : <i>Le Médecin malgré lui</i> |
| Semaine 12 - Le Classicisme : contexte sociohistorique et littéraire - La comédie et la farce Contrôle de lecture : <i>Le Médecin malgré lui</i> | Lecture : <i>Le Médecin malgré lui</i> |
| Semaines 13-14 - Molière et <i>Le Médecin malgré lui</i> : analyse d'un extrait choisi | Rappel de l'ensemble de la matière à réviser pour l'examen final. |
| Semaine 15 Examen final | |
| Note : Il est possible que des réaménagements du calendrier s'imposent en cours de session. L'étudiant est prié de se tenir au courant de toute modification éventuelle des activités. | |

ÉVALUATION

| Description de l'activité d'évaluation | Contexte de réalisation | Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen) | Pondération (%) |
|---|-------------------------|--|-----------------|
| Contrôles de lecture | Individuel, en classe | 3 - 8 - 12 | 25 |
| Rédaction d'un paragraphe (250 mots) | Individuel, en classe | 4 | 10 |
| Analyse littéraire partielle (350 mots) | Individuel, en classe | 7 | 20 |
| Analyse littéraire complète (700 mots) Examen final : 1 ^{re} partie* | Individuel, en classe | 11 | 30 |
| Examen final Examen final : 2 ^e partie* | Individuel, en classe | 15 | 15 |
| | | | / 100 |
| Note : Il est possible que des réaménagements touchant les évaluations s'imposent en cours de session. Votre professeur vous transmettra toute information pertinente à cet effet. | | | |

*L'évaluation terminale de cours (article 5.2.4 de la PIÉA) peut comporter deux activités dont la pondération totale est d'un minimum de 30 %, soit un minimum de 20 % pour une activité de rédaction ayant lieu au plus tôt lors de la journée JR consacrée aux activités d'évaluation préparatoires à l'ÉUF et un minimum de 10 % pour la deuxième activité se tenant «*au terme de l'ensemble des périodes d'apprentissage prévues pour les cours*».

Projet de reprise de rédaction au Centre d'étude en français (le CÉF) : ce projet, dont la forme prévue est celle du tutorat, vise à améliorer chez les étudiants la rédaction et la révision de textes ; les étudiants participants rédigent pendant la session quelques textes leur permettant en fin de session de reprendre la rédaction d'un texte similaire au premier texte fait en classe (rédaction d'un paragraphe de 250 mots valant 10%) : la note obtenue à cette rédaction remplace celle de la rédaction initiale.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'ÉVALUATION et LIEN AVEC LES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

| ACTIVITÉS et OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE | CRITÈRES D'ÉVALUATION |
|--|--|
| Contrôles de lecture : la lecture des œuvres au corpus permet aux étudiantes et étudiants d'élargir leur bagage littéraire et culturel, de découvrir de nouveaux contextes socioculturels, d'être sensibilisés à des problématiques existentielles, etc. ; la lecture d'œuvres littéraires éveillent au monde et à soi. | Répondre avec justesse aux questions portant sur le contenu des œuvres. |
| Ateliers : lors des ateliers les étudiantes et étudiants doivent identifier des éléments précis de contenu et de forme dans une œuvre vue en classe afin d'en analyser le sens et la portée; l'atelier permet également d'évaluer la maîtrise des divers aspects relatifs à la rédaction d'une analyse, comme la citation, les éléments structurels, etc. | Pertinence de l'analyse d'un texte (éléments de contenu et de forme) et maîtrise des divers aspects de la rédaction. |
| Analyses littéraires : réalisation d'une analyse de texte et rédaction d'une analyse littéraire. | À venir.* |
| Examen final : cette évaluation porte sur l'ensemble de la matière vue pendant la session; essentiellement, elle porte sur les connaissances relatives aux caractéristiques littéraires et aux divers contextes socioculturels vus en classe; un volet de cet examen permet également d'évaluer vos capacités d'analyse de texte. | À venir.* |

*Les critères d'évaluation seront présentés par écrit aux étudiants au moins une semaine avant l'activité d'évaluation sommative.

CONDITIONS DE RÉUSSITE

(1) NOTE DE PASSAGE

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.1m).

(2) PRÉSENCE AUX COURS

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire (PIEA 5.2.5.1).

Politique départementale de présence en classe

- 1] Un étudiant qui aura été absent à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur qui l'aviserà des conséquences possibles de sa (ses) prochaine(s) absence(s).
- 2] Est susceptible de ne plus être admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours.
- 3] En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue au moment de l'exclusion.

(3) REMISE DES TRAVAUX

Les travaux exigés par un professeur doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés. Les **pénalités** entraînées par les retards sont établies **selon les règles départementales** (PIEA, article 5.2.5.2).

En cas de retard, la pénalité est la suivante :

Le professeur peut refuser tout travail en retard à moins qu'il y ait eu entente préalable entre lui et l'étudiant. Dans le cas où un travail en retard est accepté, le professeur peut appliquer au travail une pénalité allant jusqu'à 10 % par jour de retard.

(4) PLAGIAT

Le plagiat et les autres manquements à l'honnêteté intellectuelle sont passibles de sanctions au cégep Édouard-Montpetit. Pour tous les détails, consulter l'**article 5.6.1 à la page 15** de la **Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages** adoptée par la direction des études : http://www.cegepmontpetit.ca/static/uploaded/Files/Cegep/A%20propos/Reglements%20et%20politiques/Etude%20et%20etudiants/politiques/PIEA_2015-09-21.pdf.

(5) PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Cégep. Ces normes sont disponibles **sous la rubrique « Méthodologie »** des centres de documentation du Cégep. Voici l'adresse :

CRD du campus de Longueuil ou CRD de l'ÉNA (même lien pour les deux campus) : <http://rmsh.cegepmontpetit.ca/normes-de-presentations-materielle-des-travaux-ecrits-du-cegep/>.

La **pénalité départementale** concernant le non-respect des normes de présentation matérielle des travaux (PIEA, article 5.3.2) est la suivante :

Le professeur peut enlever jusqu'à 10 % de la note pour la présentation matérielle.

(6) QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'évaluation de la qualité de la langue (PIEA, article 5.3.1) doit respecter les valeurs et les critères établis par le département.

Politique départementale concernant l'évaluation du français écrit

• La maîtrise du français et la réussite des études collégiales

Il est important de posséder une bonne compréhension et une bonne maîtrise de la langue pour réussir ses quatre cours obligatoires de français et pour obtenir son diplôme d'études collégiales;

Pour obtenir ce diplôme, l'étudiant doit réussir ses quatre cours de français ainsi que l'épreuve uniforme de français administrée par le Ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (une dissertation de 900 mots); pour réussir cette épreuve, il faut, entre autres choses, faire moins d'une faute aux trente mots (donc, pas plus de 30 fautes sur 900 mots).

Selon la politique du Cégep, la qualité de la langue doit être prise en compte dans tous les cours, quelle que soit la matière: la maîtrise du français est donc un facteur de réussite dans tous les cours.

- **Les cours de français au cégep: des cours de littérature**

Les cours de français dispensés au Cégep (mis à part certains cours spécifiques, celui de mise à niveau par exemple) sont essentiellement des cours de littérature, qui présupposent une bonne compréhension et une maîtrise assurée de la langue parlée et, surtout, écrite. Ces cours, et notamment les trois cours de la formation générale commune, sont entièrement consacrés à l'acquisition de compétences littéraires: connaissances stylistiques et historiques; habiletés à lire, à analyser, à rédiger des analyses littéraires, des dissertations explicatives et critiques.

À toutes fins pratiques, il n'y a pas de place dans ces cours pour une étude en profondeur ou une révision systématique des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques, lexicales et typographiques.

- **La maîtrise de la langue: la responsabilité de l'étudiant**

Au Cégep, l'étudiant est le premier responsable de la qualité de son français: chaque étudiant doit veiller à se donner, s'il ne les possède pas déjà, les connaissances nécessaires à une juste compréhension de la langue et à une présentation correcte de ses travaux, qu'ils soient oraux ou écrits.

Chaque étudiant n'est pas pour autant laissé à lui-même: pour l'aider à assumer sa responsabilité à l'égard de la qualité de sa langue, l'étudiant peut compter sur plusieurs ressources:

- a) ses professeurs, que l'étudiant peut rencontrer sur une base individuelle, selon leur horaire de disponibilité ;
- b) le Centre d'aide en français, où l'étudiant trouve des fascicules de théorie sur les différentes règles de grammaire, des exercices avec corrigé, des ordinateurs et des adresses électroniques de sites pour la correction de la langue, des ouvrages de référence tels le *Multidictionnaire*.

Les formules proposées par le Centre d'aide en français sont :

- les rencontres individuelles : l'étudiant qui requiert un encadrement plus soutenu reçoit l'aide d'un autre étudiant pour résoudre ses principales difficultés (inscription recommandée dès le début de la session; attestation en fin de session);
- l'autoapprentissage : l'étudiant travaille ses points faibles et peut bénéficier en tout temps de l'aide des professeurs responsables (date limite d'inscription : la quatrième semaine; attestation en fin de session).

Quelle que soit la formule choisie, l'étudiant développera son aptitude à relire ses textes, à voir ses erreurs et à les corriger.

La **procédure départementale** d'évaluation de la qualité du français est la suivante :

Modalités d'évaluation du français écrit

Dans les travaux où le professeur juge qu'il y a matière à évaluation du français écrit, la pondération accordée au français écrit est de 30% dans les cours de la formation générale ; le professeur établit la note selon la fréquence des fautes, en fonction du tableau suivant:

| Cours | Nombre de mots d'une rédaction | Ratio faute/mots pour obtenir la note de passage pour le code (60%) |
|---------|--------------------------------|---|
| 601-013 | 500 | 1 faute / 18 mots |
| 601-101 | 700 | 1 faute / 44 mots |
| 601-102 | 800 | 1 faute / 50 mots |
| 601-103 | 900 | 1 faute / 56 mots |
| 601-104 | 900 | 1 faute / 56 mots |

Chaque étudiant devrait posséder un dictionnaire et une grammaire.

Le département ne permet pas la récupération des points perdus pour la correction des fautes.

Le Département a adopté la Grille de correction du code, produite par le CAF, pour qu'elle serve de balise à la définition des fautes pénalisées. Cette grille est annexée aux plans de cours.

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA), la *Politique institutionnelle de la langue française* (PILF), la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* (PPMÉTEHV), les *Conditions d'admission et cheminement scolaire*, la *Procédure concernant le traitement des plaintes étudiantes dans le cadre des relations pédagogiques*.

Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

LE CENTRE DE SERVICES ADAPTÉS – POUR LES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiants ayant un diagnostic d'un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées.

Pour avoir accès à ce service, faites parvenir votre diagnostic soit par voie à "Service, CSA" ou par courriel à servicesaadaptes@cegepmontpetit.ca.

Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

GRILLE DE CORRECTION DU CODE**O ORTHOGRAPHE****G GRAMMAIRE**

- G1** Accord dans le groupe nominal
- G2** Accord dans le groupe verbal
- G3** Accord du participe passé
- G4** Formes verbales
- G5** Homophones grammaticaux

S SYNTAXE

- S1** Structure
- S2** Concordance verbale
- S3** Marqueurs de relation
- S4** Pronoms et déterminants
- S5** Ponctuation

V VOCABULAIRE (impropriétés, anglicismes, niveau de langue)**T TYPOGRAPHIE**

- T1** Emploi des majuscules
- T2** Règles typographiques